

BILAN ACTIF

Sarl 3B BATIMENT

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ACTIF	Valeurs au 30/06/25			Valeurs au 30/06/24
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	1,00		1,00	1,00
Autres immobilisations incorporelles	10 266,00	10 267,00	-1,00	-1,00
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	73 271,75	71 231,83	2 039,92	7 302,07
Autres immobilisations corporelles	253 957,41	133 331,80	120 625,61	146 468,40
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	15,00		15,00	15,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	337 511,16	214 830,63	122 680,53	153 785,47
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	148 219,00		148 219,00	143 517,00
En-cours de production (biens et services)	334 314,00		334 314,00	363 117,00
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	500,95		500,95	
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés	121 241,31		121 241,31	146 009,86
Autres créances	2 050,32		2 050,32	26 062,90
Fournisseurs débiteurs	15 327,34		15 327,34	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	50 895,76		50 895,76	86 496,30
Charges constatées d'avance (3)	178,89		178,89	470,37
TOTAL (II)	672 727,57		672 727,57	765 673,43
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	1 010 238,73	214 830,63	795 408,10	919 458,90

BILAN PASSIF

Sarl 3B BATIMENT

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PASSIF	Valeurs au 30/06/25	Valeurs au 30/06/24
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)	206 000,00	206 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	20 600,00	20 600,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	101 590,90	99 395,12
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 809,30	2 195,78
SITUATION NETTE	331 000,20	328 190,90
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	331 000,20	328 190,90
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	76 766,15	123 840,95
Emprunts et dettes financières diverses		
Groupe et associés	78 580,83	92 325,13
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		174 918,85
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	108 184,26	120 790,36
Dettes fiscales et sociales	64 332,49	79 327,90
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	25 338,75	64,81
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	111 205,42	
TOTAL (III)	464 407,90	591 268,00
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	795 408,10	919 458,90

3B BATIMENT
Société A Responsabilité Limitée à associé unique
au Capital de 206.000 euros
Siège social : 13 rue du Maupas
50100 Cherbourg en Cotentin
RCS CHERBOURG 812.314.540

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 DECEMBRE 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos au 30 juin 2025, soit la somme de 2.809,30 euros, de la manière suivante :

- Au compte « autres réserves ».....2.809,30 euros.

Conformément aux prescriptions légales, l'associé unique prend acte des déclarations suivantes :

- Qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices,
- et que la Société n'a engagé, au titre de l'exercice écoulé, aucune des dépenses et charges somptuaires visées à l'article 39/4 du Code Général des Impôts.

Cette décision est adoptée.

Certifié Conforme,
Le gérant

Sébastien BONNEMAINS